



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

Afssa – dossier n° 2080177
dossier lié n° 8100548

Maisons-Alfort, le 11 juillet 2008

LA DIRECTRICE GENERALE

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
GREEN STAR 3, n° intrant 2080177**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception le 26/06/2008 d'un dossier, déposé par BHS, relatif à une demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GREEN STAR 3.

Considérant que cette préparation est déclarée identique au produit de référence AZUFOR GAZON H, dont l'autorisation de mise sur le marché, n° 8100548, est en cours de validité jusqu'au 31/12/2011 ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour GREEN STAR 3 est bien strictement identique à celle déclarée pour AZUFOR GAZON H ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GREEN STAR 3, présentée par BHS, mise sur le marché qui doit se faire dans des conditions, notamment d'étiquetage et d'emploi, strictement identiques à celles prévues pour le produit AZUFOR GAZON H.

En application de l'article R.253-17 du code rural, l'Afssa recommande que toute décision d'autorisation de mise sur le marché de produits phytopharmaceutiques soit assortie de l'obligation, pour son détenteur, de fournir annuellement les données chiffrées précises sur les quantités de produit mises sur le marché en France et que ces données, qui fourniraient des éléments utiles à toute évaluation ultérieure de ce produit, soient transmises à l'Afssa.

Pascale BRIAND